

El - Hiouare El - Takafi

" Le dialogue culturel "



Revue scientifique des études contemporaines en sciences humaines et sociales

Revue périodique académique réglementée spécialisée

Prend en charge des recherches scientifiques en sciences humaines et sociales.

Edition Automne Et Hiver 2013

Publiée par le laboratoire de recherche scientifique : « Dialogue des civilisations, la diversité culturelle et la philosophie de la paix » Mostaganem, Algérie.

" Le dialogue culturel "

Publié par le Laboratoire : *Dialogue Des Civilisations, La Diversité Culturelle Et La Philosophie De La Paix* à l'Université de Mostaganem, Algérie (DIACICULT)

Edition Automne Et Hiver 2013

ISSN 2253-0746

Edition AGP

Adresse : Bière El Djire, Oran, Algérie

Téléphone: 0770968335

E-mail: steagp@gmail.com

Droit d'auteur: Conformément à la réglementation en vigueur, tous droits de reproduction sont réservés. Toute reproduction des articles, même partielle, ou sur un support électronique quel qu'il soit est strictement interdite sauf autorisation écrite du directeur de la publication de la revue EL-HIWAR EL TAKHAFI.

Président d'honneur de la revue: Pr . Seddiki M'Hamed Mohamed Salah Eddine (Recteur de L'Université)

Directeur de la Revue: Dr. Brahim Ahmed

Secrétaire de la rédaction: Dr. Radjri Mostapha

Comité de lecture scientifique

- Prof/ Moufli Mohammed (Université d'Oran, Algérie).
Prof / El Zaoui El Hocine (Université d'Oran, Algérie)
Prof / Abd Elaoui Mohammed (Université d'Oran, Algérie) .
Prof / Mohamed Massoud Kirate (Sharjah, Emirats Arabes Unis).
Prof / Dahom Abdelmajid (Université d'Alger).
Prof/ Boussaha Omar (Université d'Alger).
Prof / Mokhtar Lazaar (Université de Mostaganem, Algérie).
Prof / Hussein Al-ansari (Université de La Haye).
Prof / Abderrazak Guessoum (l'université d'Alger).
D / Abdl Karim Ziani (Université de Tripoli/ Libye).
D / Sahbi Ben Nablia (Université du Québec. Montréal, Canada).
D / Jane Dahi (Université de Copenhague)
D / Mustapha Al-Kilani (Université de Sousse, Tunisie)
D / Rachid Al-Hadj Saleh (Université El-furat , Syrie)
D / Layadi Nacer-Eddin (Sharjah, Emirats Arabes Unis).
D / AbdelJalil El Azadi (Université de Marrakech, Maroc)
D / Hamadi, Mohammed (Université de Mostaganem, Algérie).
D / Margouma Mansour (Université de Mostaganem, Algérie)



Terms of use (articles publication)

Cultural Dialogue : an intellectual space, may be called an academy for scientific journal publication, that came into being :

Lled ,

Conditions de publication d'articles

- 1- L'article doit être rédigé dans l'un des trois langues : arabe, français, ou anglais.
- 2- -L'aspect procédural a également fait l'objet d'une attention particulière ; douze recommandations ont été retenues pour faciliter l'exploitation des articles :
 - 2-1 – Article inédit avec précision du nom de l'auteur, sa qualité scientifique avec mention de son adresse dans les trois langues.
 - 2-2 –Rédaction sur feuille distincte du nom du chercheur, son adresse, sa qualité scientifique avec résumé ne dépassant pas 150 mots.
 - 2-3 –L'article doit être imprimé sur feuille 21/27 suivant caractère NEW ROMAN 12 Microsoft Word XP, et remis accompagné de CD.
 - 2-4 –L'article ne doit pas dépasser 15 pages y compris schémas, tableaux, références.
 - 2-5 – Références biographiques en fin d'article avec agencement alphabétique.
 - 2-6 –Les abréviations doivent être explicitées.
 - 2-7 – La présentation des graphes et schémas doit être claire et ne dépassant pas les limites de la feuille normalisée.
 - 2-8 – La présentation éventuelle des photos doit être sur papier approprié et en format réduit.
 - 2-9 – Tout article est soumis à l'évaluation avant la publication.
 - 2-10 – Les articles remis ne sont pas restitués à leurs auteurs même en cas de non publication.
 - 2-11 – Chaque auteur reçoit gratuitement une copie de la revue dans laquelle il a contribué par un article.
 - 2-12 –L'envoi des articles se fait sur adresse e-mail en document attaché.

E-mail : moltaka.mostaganem27@yahoo.fr

Important : Les opinions émises dans les articles publiés par la revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Terms of use

- 1- ***Cultural dialogue***: a scientific journal Academy, it is concerned with original research in human and social science, that have not been published before, and treatment documented in a scientific way.
- 2- The messages are sent in the form of a file attachment via e-mail for the magazine listed below, provided that the article is written in **Microsoft Word format, RTF** (font type in Arabic: **Traditional Arabic** measured **14** the foreign language the type of font: **Times New Roman**, measuring **12**) taking into account the size of the article in a maximum of **15** pages including the sources, the margin and the pages should be numbered sequentially, and accompanied by a researcher a summary of the research no more than 5 lines in a language edit article(font **Traditional Arabic** measuring **12**) with the need to respect diacritics and mention the key words.
- 3- Attached material submitted for publication on behalf of the researcher in Arabic and Latin letters, and if there is more than one researcher write the name, you want in the order of first names.
- 4- Article published must be documented as follows:
For books: author name, book title, publisher; place and year of publication, the page number.
Magazine for the author's name, article title, magazine title, number the place and the year of publication. The page number.
The internet references: the author's name, article title, date matching e-mail address in full (including the file)
For research in conference work or meeting: the author's name, title search, and a working paper submitted to the conference/ event name and number, date of establishment of the organization of the session.
Master or PHD: author's name, the title of the message, PHD, / MS which is not published to obtain the certificate (in the speciality) ..., University, the state.
- 5- Taking referrals, references, resources in the last article, and numbering sequence as they appear in the text.
- 6- Securities that are subject to the proposed arbitration before the scientific publication, the magazine has also the right to adjust the formal material submitted for publication without prejudice to their content, the magazine is not obliged for taking back articles, which are not accepted for publication.
- 7- The articles are sent by e-mail only: ***moltaka.mostaganem27@yahoo.fr***

All the ideas contained in the magazine are expressed about the views of the authors and do not reflect the views of the magazine.

SOMMAIRE

Titre d'intervention	La page
OUATMANI Settar : La personnalité de l'émir Abdelkader et son gouvernement D'après le témoignage de Léon Roches	07

La personnalité de l'émir Abdelkader et son gouvernement

D'après le témoignage de Léon Roches

OUATMANI Settar¹

En 1884, Léon Roches, publia ses mémoires intitulés "Trente-deux ans à travers l'Islam". En dehors du récit qu'il donne sur toute sa riche et aventureuse carrière, celui qu'on appelait Sidi Omar consacra une partie de son ouvrage à son séjour auprès de l'émir Abdelkader comme conseiller entre 1837 et 1839. Au passage, il inséra des lettres qu'il adressait régulièrement à l'époque à un de ses amis, et qu'il a récupérées, selon ses dires, auprès de la famille de l'intéressé. Son œuvre a surpris le grand public et les spécialistes de l'histoire de l'émir Abdelkader par les révélations qu'elle apporte sur un personnage qui est déjà fort connu.

I -Une vie aventureuse et mouvementée

Né le 27 novembre 1809 à Grenoble (France), Léon Roches est doté d'une grande énergie et d'une haute intelligence. En dépit de ses études brillantes, il s'intéressa dès son jeune âge à l'aventure. A l'âge de 21 ans, il effectua une mission en Italie pour le bénéfice de quelques négociants, amis de son père. En 1832, il débarqua à Alger pour l'aider dans ses exploitations agricoles. Au cours de ses premières années du périple algérien, Léon Roches s'initia aux coutumes du pays conquis ; il apprit la langue arabe, s'habilla à l'allure algérienne et prit un nom local. Sa carrière connut aussi quelques succès : traducteur assermenté (à partir de mars 1835) et soldat volontaire dans le corps des spahis. ²

Cependant, homme d'aventure et de mouvement, Léon de Roches surprit tout son entourage en 1837, lorsqu'il prit la décision de rejoindre l'émir Abdelkader. Ce dernier venait alors de signer le traité de la Tafna avec les Français. Léon Roches expliqua alors les raisons qui se cachent derrière cette décision importante dans sa vie, dans une lettre à son ami d'enfance datée du 15 juillet 1837 : *" Je crois moi-même qu'Abd el Kader pourra et voudra accomplir cette grande œuvre (transformer son peuple en nation polie et instruite). Frappé de la pensée qu'il ne réussira dans ces nobles desseins qu'autant qu'il aura auprès de lui un homme qui puisse l'initier à la connaissance de notre civilisation, qui lui en fasse comprendre la puissance et apprécier les bienfaits, qui soit enfin, entre lui et la France, un intermédiaire utile pour prévenir les malentendus et*

¹ Maître de conférences A à l'Université de Béjaïa.

² NARCISSE Faucon, Le livre d'Or de l'Algérie, tome 1, Challamel et Cie éditeur, Paris, 1889, p 522.

*surtout le dispenser d'avoir recours à la diplomatie ignoble, avide et perfide des juifs de l'Algérie, j'ai la pensée de devenir cet homme.*¹ Tout est dit, l'auteur de ce passage veut être une sorte d'éclaireur qui amènerait l'émir Abdelkader sur le chemin qu'il lui a choisi. Durant plus de deux ans, Léon Roches se présentait comme chrétien qui s'est converti à l'Islam et qui servait alors fidèlement son nouveau chef.

En 1839, la guerre reprit entre le leader de la résistance algérienne et les Français. Léon Roches rejoignit les forces de son pays. Sa carrière administrative s'est relancée : interprète militaire de deuxième classe (1839), attaché à l'état-major général (1840), interprète militaire de première classe (1840). Quelques années après, le général Bugeaud lui confia une mission spéciale : il se rendrait à la Mecque, au moment du pèlerinage pour arracher une fetwa des grands savants de l'Islam incitant la population algérienne à accepter le fait accompli c'est-à-dire l'occupation française. Il réussit parfaitement sa mission. A son retour, son goût pour l'aventure l'amena à vouloir adhérer aux ordres religieux à Rome. L'intervention du roi Louis Philippe le contraignit à réintégrer les rangs de l'armée française en Algérie. Désigné interprète en chef, il participa en 1845, à la campagne marocaine du général Bugeaud au cours de laquelle, après la bataille d'Isli, il participa à la délimitation des frontières algéro-marocaine. Léon Roches poursuivit depuis une carrière dans les représentations diplomatiques françaises à l'étranger : secrétaire de légation à Tanger (1846), consul à Trieste (1849), consul général à Tripoli (1852), consul général chargé d'affaires à Tunis (1855) et au Japon (1863), ministre plénipotentiaire (1868) et admis à la disponibilité de son grade en 1870.² Il mourut en 1900.

II - L'État de l'émir Abdelkader

L'existence de l'État de l'émir Abdelkader, quelle qu'en soit sa forme, ne fait pas de doute même chez une partie des historiens étrangers qui ont travaillé sur ce sujet. Léon Roches, apporte sur ce point une large contribution dans le sens de l'émergence d'une nation sous l'égide du chef de la résistance algérienne à l'occupation française. Tour à tour, l'auteur de "trente-deux ans à travers l'Islam", évoque l'organisation de l'armée (régulière et irrégulière), l'industrie, le conseil consultatif et surtout le comportement de l'émir Abdelkader en homme d'État.

¹ ROCHES Léon, Trente-deux ans à travers l'Islam, nouvelle édition, Librairie académique Didier, Paris, p 32.

² NARCISSE Faucon, op cit, p 524 à 528.

Sur l'armée de l'émir Abdelkader, lors d'une expédition à l'Est, en 1838, Léon Roches avance le chiffre 3000 soldats, 400 cavaliers, 60 artilleurs et 1000 cavaliers du makhzen de l'ouest pour l'armée régulière et 10000 soldats irréguliers.¹ On ne saurait que partager l'avis de l'auteur lorsqu'il parle du courage et de la discipline du soldat régulier. Des questions se posent par contre sur le passage suivant : "*Mais j'ai pu m'en convaincre, et Abd el Kader l'a déploré souvent devant moi, peu d'Arabes sont disposés à mourir pour leur foi...Ils (les soldats irréguliers) sont capables d'un grand effort dans le premier moment de surexcitation religieuse, mais une résistance énergique les démoralise. Si l'on se retire devant eux, ils deviennent autant de lions affamés ; leur montre-t-on les dents, ils fuient comme des daims*".² L'utilisation de certaines formules (lions affamés) ne fait que diminuer la valeur de cet écrit. Et puis, on pourra se demander comment l'émir Abdelkader a pu résister de longues années à la conquête française avec des soldats irréguliers si faibles. Toujours est-il, la présence même de cette armée régulière avec son régime militaire stricte que décrit l'auteur est un signe fort du degré d'organisation atteint par l'État de l'émir Abdelkader.³

L'industrie d'armement avait sa place dans le récit de Léon Roches. Celle-ci est concentrée dans les principales villes créées ou fortifiées par l'émir Abdelkader comme Taza (située à 65km au sud de Miliana), Boghar (située à 82km au sud de Médéa), Taqdamet (située 12 km au sud de Tiaret)...En effet, des ouvriers français étaient recrutés pour aider à l'installation des fonderies d'armes. Léon Roches était le principal superviseur et qui va accompagner ses travailleurs jusqu'à la fin de leur mission. Le résultat est, de l'avis de l'auteur, dérisoire : "*Vers la fin du mois d'octobre, écrit-il, Abd el Kader vint à Tagdempt et me témoigna sa satisfaction au sujet de l'installation de sa fabrique d'armes dont je mis quelques produits sous ses yeux ; installation bien élémentaire, qui ne devait donner que d'insignifiants résultats, mais qui avait nécessité de ma part une grande somme d'énergie et d'activité.*"⁴ Cette situation est fortement

¹ Les armes provenaient de la contrebande marocaine, de ses propres fonderies et des Français lorsque l'émir Abdelkader était en paix avec les Français. On note que contrairement aux autres résistants algériens du 19e siècle (à l'exception d'Ahmed Bey), l'émir Abdelkader utilisait l'armement lourd (l'artillerie).

² Léon ROCHES, op cit, p 87.

³ Le grand souci de l'émir Abdelkader est de mettre en place une armée moderne. Léon Roches nous cite un exemple de cette organisation : l'émir a mis en place une décoration (richa) pour chaque soldat qui se distingue en combat. "*La décoration de la Richa, poursuit-il, est une plaque d'argent sur laquelle sont gravées, trois, cinq ou sept plumes, suivant le grade. Cette plaque est retenue sur le turban ou autour de la corde de chameau par deux chaînettes d'argent, qui s'accrochent l'une à, l'autre*". Voir Léon Roches, op cit, p 149.

⁴ Léon ROCHES, op cit, p 189.

liée à la conjoncture de l'époque. Les difficultés du terrain sont énormes avec la non-collaboration des caïds à ce projet. Et puis la période de paix entre les deux forces est courte ; il est quasiment impossible de mettre en place une industrie d'armement capable de faire ses preuves en temps de guerre.

Pour les besoins de son État et de la résistance à l'occupation française, l'émir Abdelkader imposa la Zakat et l'achour (impôts coraniques) et instaura un impôt spécial de guerre en plus des amendes que payaient les tribus insoumises. Léon Roches évoque un impôt qu'il appelle *al-dhiffa* (l'hospitalité) où chaque tribu parcourue par les l'émir et ses troupes vint lui apporter toutes sortes d'aides (paille, orge...) Le tout se termine par des plats de couscous et de viandes que les membres de la tribu tâchent d'offrir à leur visiteur et ses partisans.¹ Ce que faisaient les tribus à l'approche des troupes de l'émir Abdelkader ne pouvait être qu'une forme d'hospitalité, vieille de plusieurs siècles. Ce n'était donc pas un impôt. On imagine difficilement que les membres des tribus puissantes puissent laisser passer les forces de l'émir Abdelkader sans présenter le devoir d'hospitalité à un homme dont la célébrité a fait le tour du Maghreb.

III - La Personnalité de l'émir Abdelkader

Derrière cet État se dresse un homme religieux, politique et militaire. L'émir Abdelkader est un homme de foi et de science. Roches voit en lui *"un des théologiens les plus érudits de l'époque"*. Une fois son devoir religieux accompli, il s'occupait des affaires de son État et de sa population. De temps à autre, l'émir écoutait lui-même les doléances de ses compatriotes et apportait systématiquement des réponses sur les questions soulevées. *"Quand il prie, écrit l'auteur, c'est un ascète. Quand il commande, c'est un souverain. Quand il parle guerre, ses traits s'illuminent; c'est un soldat."*

En homme militaire, l'émir était le chef de son armée. Son courage et sa bravoure ont laissé une forte impression chez ses adversaires. A cela, certains auteurs joignirent les exploits de son cheval noir. Léon Roches rapporte ce fait survenu en 1836 dans lequel l'émir Abdelkader, poursuivi par le célèbre colonel Yusuf et des militaires français, *"il eût été atteint si ce même cheval noir n'avait franchi un escarpement devant lequel s'arrêtèrent les chevaux des officiers qui le poursuivaient"*. Conscient de l'apport psychologique que pouvait apporter sa présence sur le terrain, il assista souvent aux combats. Pour une meilleure efficacité, il attaqua souvent avec des troupes légères loin de son camp principal qu'il plaçait en sécurité loin de lui. Il lui arriva de bivouaquer

¹ Ibid, p 90.

avec sa petite troupe une ou deux nuits avant de regagner son camp.¹ Grâce à son savoir-faire et son activité, il imposa le respect d'une grande partie de ses compatriotes.

En homme politique, il réagit intelligemment. *"Il se garde bien, écrit l'auteur, de communiquer aux Arabes la teneur entière du traité (la Tafna); il porte seulement à leur connaissance les articles favorables à l'exécution de ses desseins."*² Quoi de plus normal pour un souverain de communiquer à son peuple ce qu'il lui paraît nécessaire et qui est dans l'intérêt de l'État. Durant deux ans, l'émir Abdelkader sillonna une partie de l'Algérie, de l'Est à l'Ouest, pour asseoir son autorité. Il arriva même jusqu'aux portes du Sahara. Dans la vie de tous les jours, tout en gardant sa modestie, il s'afficha comme un véritable sultan. Lorsqu'il est en déplacement, le camp, où il résidait avec ses troupes, est organisé d'une manière efficace. Toute une cérémonie précédait par exemple, le départ des soldats. Voici comment Léon Roches décrit un de ses moments : *"Le sultan seul décide du jour et de l'heure du départ ; aussitôt après la prière de l'aurore, le sultan fait appeler le khaznadar en second, et lui donne l'ordre de préparer la levée du camp. Ce dernier va prévenir l'agha de l'armée régulière qui fait battre la diane d'abord ; puis une nouvelle batterie annonce à tous le départ. Une heure s'est à peine écoulée que toutes les tentes sont pliées et chargées, ainsi que le matériel et les vivres; les compagnies sont formées sur l'emplacement qu'occupaient leurs tentes... Au moment où le cheval est lâché, il fait deux ou trois bonds en avant sur les jambes de derrière, et la nouba fait retentir dans le camp le chant bruyant du départ."*³

La description de Léon Roches du portrait physique de l'émir Abdelkader est certainement la plus importante et la plus précise. Lui-même, il dit que c'est le résultat d'un séjour de deux ans au cours duquel il a côtoyé l'émir de plus près. Il dira à ce propos : *" Sa main, maigre et petite, est remarquablement blanche, des veines bleues la sillonnent ses doigts longs et effilés sont terminés par des ongles roses parfaitement taillés ; son pied, sur lequel il appuie presque toujours une de ses mains, ne leur cède ni en blancheur ni en distinction. Sa taille n'excède pas cinq pieds et quelques lignes, mais son système musculaire indique une grande vigueur. Quelques tours d'une petite corde en poils de chameau fixent autour de sa tête un kaïk de laine fine et blanche ; une chemise en coton et par-dessus une chemise en laine, de même couleur, le kaïk, qui après avoir fait le tour de la tête enveloppe le corps, et un burnous blanc recouvert d'un*

¹ Léon ROCHES, op cit, p 88.

² Ibid, p 75.

³ Ibid, p 84 et 85.

burnous brun, voilà tout son costume. Il tient toujours un petit chapelet noir dans sa main." ¹On sait que la condition physique d'une personne peut être d'un bon apport au moment de guerre et de paix. Autrefois, les gens étaient impressionnés par l'allure extérieure d'une personne avant ses caractères humains. D'après le récit de Léon Roches, l'émir Abdelkader a laissé une forte impression sur lui dès le premier regard. Quoi qu'il en soit, le portrait physique d'une personne ne peut subsister en l'absence d'une forte personnalité.

En juillet 1860, le monde entier découvre l'humanisme de l'émir Abdelkader. Résident à Damas, cet homme intervint pour porter secours aux chrétiens menacés de mort par les Druzes. Durant des jours et aidé par des Algériens se trouvant en Syrie, il se déplaçait sur les quartiers chrétiens pour recueillir ses populations chez lui avant de les faire diriger, sous escorte, dans une citadelle située à l'extérieur de la Ville. En tout, 15000 chrétiens furent sauvés de la mort.² Pour ceux qui connaissaient l'émir Abdelkader, son humanisme ne datait pas de 1860. Il fut ancré chez lui depuis son jeune âge. Léon Roches qui le suivit dans ses déplacements était témoin des faits qui dénotent l'attachement de l'émir Abdelkader à la vie humaine et au pardon. Voici un exemple concret auquel a assisté Léon Roches. Un vieillard est condamné à mort. La sentence devait être exécutée en présence du sultan. Au moment où le supplicé est ramené, un évènement a renversé la situation. *" Le tour du vieillard à face vénérable et à la longue barbe blanche était venu. Il avait si froid, le pauvre vieux, qu'il ne pouvait faire un pas, on fut obligé de le soutenir; il n'allait pas tarder à être frappé, lorsqu'une troupe de petits enfants se précipita dans la tente; les uns se jetèrent entre le vieillard et les exécuteurs. Les autres vinrent se prosterner devant l'émir; une petite fille surtout, belle comme un ange, s'était emparée de ses mains qu'elle baisait et arrosait de ses larmes. « Au nom de ta mère, de la mémoire de ton père, au nom de tes enfants, au nom de Dieu, pardonne à mon père ! »*³ A l'appel des enfants du vieillard, l'émir a ordonné son pardon. L'humanisme l'a emporté sur la justice.

L'évènement qui va marquer à jamais Léon Roches et qui va impressionner le lecteur de "Trente-deux ans à travers l'Islam" est celui relatif à la séparation des deux hommes. Au début du mois de novembre 1839, à la veille de la reprise de la guerre entre le sultan et les Français, Léon Roches, doté d'un courage sans limites, affronta son

¹ Léon ROCHES, op cit, p 66.

² CHURCHILL Charles Henry, La vie d'Abdelkader, traduction de Michel Habart, 4e édition, ENAL, Alger, 1991, p 303 à 316.

³ Léon ROCHES, op cit, p 99..

chef par la vérité : il n'a jamais été musulman au fond de lui-même bien qu'il s'est comporté comme un musulman depuis deux ans. Après avoir entendu la confirmation de ces paroles, l'émir Abdelkader a eu comme réponse : " « *Va t'en, me dit-il, écrit l'auteur, d'une voix sourde. Je laisse à Dieu la punition de ton âme. Que ton corps disparaisse de ma présence. Va-t'en et garde-toi de répéter devant un musulman le blasphème que viennent d'entendre mes oreilles, car je ne serais plus maître de ta vie ; va-t'en !* » ¹ Sur un geste du sultan, Léon Roches aurait payé de sa vie le mal qu'il venait de subir à son chef. Léon Roches n'a pas touché uniquement les sentiments personnels de son chef (les deux hommes sont devenus presque amis), il a joué aussi avec une religion, celle que suivait son chef avec beaucoup de rigueur. Pourtant, homme de cœur, l'émir a laissé partir son ancien conseiller rejoindre son pays. Rares sont les souverains qui se comporteraient de la sorte.

Homme de cœur, l'émir Abdelkader dirigeait cependant son gouvernement avec beaucoup d'autorité. L'auteur mentionne des faits dans lesquels l'émir a exercé son pouvoir avec beaucoup de rigueur. Il cite l'exemple d'un caïd accusé d'être l'ami des Français qui est exécuté devant lui. Le fait auquel il s'arrête longuement fut celui relatif au siège de Ain Madhi. Centre de la confrérie Tidjani où résidait son chef Si Mohammed Tidjani, l'émir assiégea l'oasis de Ain Madhi durant 06 mois. Devant les difficultés du terrain, l'émir Abdelkader s'est toujours résigné à continuer son siège jusqu'à la capitulation de Ain Madhi. Connaissant ses compatriotes, il savait qu'une défaite soulèverait une bonne partie des tribus contre lui. Avant l'assaut final, un arrangement fut conclu entre le frère de l'émir Abdelkader en l'occurrence Sidi Mohammed Said et le chef de la Tidjania. Ce dernier aura 40 jours pour quitter le village avec ses partisans et leurs richesses et devait aussi payer une amende de guerre.² Après le départ de Mohammed Tidjani, le village de Ain Madhi fut détruit et pillé par les soldats du sultan. Par ce comportement, ce dernier voulait donner un message aux villages encore insoumis pour rejoindre ses rangs. Les résultats n'avaient pas tardé à tomber : avant son retour, les tribus situées non loin de Ain Madhi se bousculèrent autour de lui, pour présenter leurs soumissions.

Sur la bonté de l'émir Abdelkader, sa simplicité et sa modestie, le récit de Léon Roches est édifiant. Au cours d'une marche, l'émir rencontra des individus qui souffraient du froid. Il enleva son burnous pour le donner à l'un d'entre eux. Parmi ses

¹ Léon ROCHES, op cit, p 192.

² Ibid, voir le chapitre intitulé siège d'Ain Madhi.

compagnons, personne ne le suivit dans ce geste. Chef d'un État, il n'abusa pas de sa position. Sa fortune fut celle que posséda sa famille depuis longtemps. *"La fortune personnelle d'Abd el Kader, écrit l'auteur, se compose de l'espace de terre que peuvent labourer dans une saison deux paires de bœufs. Il a un troupeau de moutons dont la chair sert aux hôtes qui viennent demander l'hospitalité à sa tante et dont la laine suffi t pour tisser ses vêtements et ceux de sa famille, burnous, haïk... Il possède en outre quelques vaches qui lui fournissent le lait et le beurre nécessaires à ses hôtes et à sa consommation; quelques chèvres et quelques chameaux. Sa mère, qui vit avec lui, sa femme et les femmes de .ses serviteurs intimes qui composent sa maison particulière, tissent elles-mêmes ses vêtements. Il se nourrit donc, même quand il est en tournée ou en campagne, de ses produits personnels."*¹ Son attachement à sa famille était sans limites. Un jour, se trouvant à Takdemet où il était de retour d'une expédition lointaine à Ain Madhi, il apprit la maladie de sa mère Lalla Zohra qui se trouvait à Boukharchoufa, près de Miliana. Il prit son cheval pour la rejoindre à Miliana. A ses amis, il a dit : *"Je ne force personne à me suivre"*. En quinze heures, l'émir et son entourage parcoururent 150 km.²

Sur beaucoup de questions politiques, l'émir Abdelkader restait inflexible. C'est ainsi qu'il a refusé de céder à toutes les pressions le persuadant d'accepter la modification du traité de la Tafna. Il a également donné une fin de non-recevoir aux conseils de Léon Roches par rapport à l'attitude à suivre vis-à-vis de Benduran et Miloud Ben Arache. Néanmoins, en dehors de la politique et de la religion, Le sultan était d'une grande sensibilité. D'après l'auteur, il a même un penchant pour la plaisanterie et *"sa gaieté est franche et communicative."*³

Quoi qu'il en soit, l'émir Abdelkader était le contraire d'un despote. Il aimait réunir un petit conseil de guerre avec ses collaborateurs pour trancher sur les questions militaires et politiques qui se posaient de temps à autre. Il savait écouter les gens autour de lui. Presque tous les soirs, selon l'auteur, le sultan le questionnait sur divers sujets en rapport avec la France et ses potentialités. Lorsqu'il fallait reprendre la guerre, c'est la décision de tous ses khalifats qui était engagée. Devant Ain Madhi, c'est l'avis de son frère pour une solution à l'amiable qui a pris le dessus. Sa réussite, durant de longues années, avait un rapport avec *"la gestion démocratique"* de son gouvernement.

¹ Léon ROCHES, op cit, p 112.

² Ibid, p 171.

³ Ibid, p 112.

IV - L'émir Abdelkader et le traité de la Tafna

Le ralliement de Léon Roches à l'émir Abdelkader coïncida avec la signature du traité de la Tafna en mai 1837 entre l'émir Abdelkader et le général Bugeaud. Durant plus de deux ans, l'auteur écouta attentivement l'avis de l'émir sur les causes de la guerre avec les Français, sur la paix et sur d'autres questions politiques. De temps à autre, l'émir laissait libre choix à l'auteur pour donner son point de vue sur tel ou tel sujet.

À propos des causes de la guerre contre les Français, l'émir Abdelkader afficha nettement le fond de sa pensée. Voici ce qu'il a dit à Léon Roches sur ce sujet : "*nous avons été forcés de leur faire la guerre pour défendre notre sol, nos femmes, nos enfants, et plus que tout cela, notre religion, et cette guerre est une guerre sainte. Le sang musulman qui a coulé et qui coulera dans cette glorieuse lutte nous lavera de nos souillures, notre foi attiédie se réchauffera au feu des combats, et nos bras se fortifieront en frappant sur l'infidèle. Nous serons alors moins indignes des illustres devanciers qui ont conquis notre patrie et fait triompher la loi de Dieu de l'Orient à l'Occident.*"¹

Dans cette réponse, l'émir Abdelkader n'a pas tout dit. Il ne suffit pas de combattre les Français pour la guerre sainte, il fallait encore penser à ce peuple en le dirigeant dans un organisme qui ne pouvait être que l'État. Justement l'une des causes qui l'ont amené à signer une deuxième trêve avec les Français fut le besoin constant de mettre en place les institutions de son jeune État. Des discussions des deux hommes sur le traité de la Tafna, il se dégage une certitude qui consiste à considérer ce traité comme une trêve qui ne pouvait durer que l'espace de quelque temps. Léon Roches ne cache pas sa vérité à savoir qu'il a tout essayé pour dicter à l'émir une certaine conduite par rapport au comportement de l'émir vis-à-vis du traité de la Tafna. L'auteur a voulu en fait le manipuler et il a échoué dans ses desseins. Plus exactement son objectif est d'amener l'émir à ratifier l'additif proposé par le maréchal Valée en 1839 qui enlèverait à l'émir une partie de son territoire. Il le sollicita encore pour ne pas écouter les conseils de ses consuls à Alger (Ben Duran et Miloud Ben Arrache). Doté d'une grande personnalité, l'émir Abdelkader ne céda pas aux pressions de son conseiller. Dans ses réponses, il se tint à la parole donnée. Les Français devraient respecter les clauses du traité comme lui-

¹ Léon ROCHES, op cit, p 71.

même les a respectés. Les démarches françaises auprès de lui ne changèrent pas sa position. D'ailleurs, les membres influents de son gouvernement étaient du même avis. Convoqués à un conseil extraordinaire le 03 juillet 1839, ces derniers refusèrent toute rectification du traité de la Tafna et se dirent prêts à reprendre la lutte au cas où les Français violeraient ce pacte.¹ Ce qui devait arriver arriva en octobre 1839, le maréchal Vallée, déçu par le refus de l'émir de ratifier l'additif qu'il lui a proposé, franchit les portes de fer, dans les Bibans : un territoire qui appartient à l'émir Abdelkader. Quelques jours après, ce dernier attaqua les positions des colons à la Mitidja. La troisième phase de la résistance de l'émir venait de commencer.

Regard critique

L'ouvrage de Léon Roches est important sur le plan historique. Les historiens du passé et du présent lui sont redevables du témoignage apporté sur l'attitude de l'émir dans la vie de tous les jours, sur les aspects de son gouvernement et les caractéristiques de sa personnalité. Plus précisément, qui pouvait décrire l'intérieur de sa tente et reconstituer ses dialogues avec ses amis si ce n'est un homme qui a vécu auprès de lui en tant que conseiller et observateur. L'idée de partir, un jour, laisser son chef est un élément qui l'a aidé certainement à rassembler une multitude de renseignements sur l'émir Abdelkader, des renseignements qu'ils pensaient livrer aux Français, une fois de retour chez lui. Cette masse d'informations est livrée aux lecteurs, quarante-cinq ans après les faits. C'est la raison pour laquelle, le récit de l'auteur est discutable sur certains points.

L'auteur a écrit son texte avec beaucoup de passion. Ce qui frappe le lecteur de "Trente deux ans à travers l'Islam" c'est le type de relation qui lie Léon Roches à l'émir Abdelkader. " *J'étais venu pour faire pénétrer dans l'esprit d'Abdelkader des idées civilisatrices et c'est lui qui voulait m'inspirer la foi musulmane*"². Pensa-t-il vraiment à l'époque qu'il pouvait facilement manipuler le chef de toute une nation ? En tout cas, il avoua à maintes reprises son échec dans sa tentative de changer l'attitude de l'émir Abdelkader vis-à-vis des Français.³

Le récit de Léon Roches est parfois subjectif. Pour le traité de la Tafna, il évoque "la générosité" des Français. Pourquoi donc les Français accepteraient-ils de proposer

¹ Ibid, Voir le chapitre : préparatifs de guerre.

² Léon ROCHES, op cit, p 106.

³ L'émir Abdelkader a essayé de lui inculquer les principes de l'Islam. Cette tâche est confiée selon Léon Roches à Hadj Bouzian, un des connaisseurs préférés de l'émir. L'histoire dira que cette mission a échoué.

un traité à leur ennemi si ce n'est pour sortir d'une impasse dans laquelle ils se trouvaient. Les historiens sont unanimes sur ce point ; les Français à l'époque concentraient leur force pour mettre fin à la résistance d'Ahmed Bey à Constantine et il fallait donc cesser la guerre avec leur principal opposant.¹

Son jugement sur l'émir Abdelkader est contradictoire. Dans l'ensemble, il ne cache pas son admiration pour cet homme. *"J'aimais ce héros de la nationalité arabe, écrit-il, j'étais prêt à lui donner des preuves d'un entier dévouement et pourtant je le trompais."*² Le paradoxe est là ! Il déclare estimer un personnage, mais il le trahit au même temps.

Son séjour auprès de l'émir Abdelkader a coïncidé avec des événements importants en rapport avec l'émir Abdelkader et dont on trouve peu ou aucune trace dans son récit. Nulle évocation de la division administrative de l'État, du commerce et de la culture. Les passages sur l'organisation de l'armée sont insuffisants de même pour l'élargissement du gouvernement de l'émir vers le centre et l'Est du pays. Lorsqu'il consacre quelques lignes sur le voyage de l'émir Abdelkader en Kabylie c'est pour dire ce qui suit : *"Là je constatais que, si, comme marabout et guerrier saint, Abd el Kader avait lieu de s'applaudir de la réception qui lui avait été faite par les populations de ces contrées, il devait se convaincre que, comme sultan, il ne pouvait guère compter sur la soumission effective des Kabyles qui, passionnés pour leur indépendance, n'étaient nullement disposés à lui faire le sacrifice de leur liberté qu'ils défendaient bravement depuis tant de siècles contre tous les conquérants qui se sont succédé en Afrique."*³ Contrairement à cette affirmation, la réaction de la Kabylie à la proposition de l'émir Abdelkader de rejoindre le camp de la résistance a pris deux facettes : d'après la version de Daumas,⁴ certaines tribus l'ont accueilli comme un passager célèbre du surcroît hadj et homme de religion et de sciences. Celles-ci observèrent donc le devoir d'hospitalité sans s'engager dans sa lutte. Il s'agit des tribus résidentes dans les lieux suivants que l'émir a parcourus durant l'été 1838: Tizi Ouzou, Dellys, Issers, Tizi N'Aïth Aïcha, Timzit, Tigounatine, Tamdirt des Flissas et Sidi Naamane. L'autre catégorie de tribus fut celle qui s'est résignée à le suivre. C'est l'exemple des Beni Jaâd et son chef Ahmed

¹ BOUTALEB Abdelkader, L'émir Abdelkader et la formation de la nation algérienne, Editions Dahlab, Alger, 1990, p 85 et 86.

² Léon ROCHES, op cit, p 109.

³ Ibid, p 185.

⁴ DAUMAS M ET FABAR M, La Grande Kabylie, études historiques, L.Hachette et Ci, Paris, 1847, voir le chapitre 5.

Taieb Ben Salem. De 1837 à 1847, ce dernier était le représentant de l'émir Abdelkader en Kabylie.¹

Le récit de Léon Roches n'a pas convaincu Marcel Emerit, un des chercheurs qui ont beaucoup travaillé sur l'histoire de l'Algérie contemporaine. C'est pour lui, un récit romancé qui ne fournit presque rien à l'historien à part tout ce qui a un rapport avec la vie personnelle de l'émir. Marcel Emerit apporta des preuves sur des faits cités par Léon Roches, mais qui n'avaient pas eu lieu de cette façon. Ainsi par rapport aux négociations entre l'émir et le chef Tidjani sur le dénouement du siège de Ain Madhi, Marcel Emerit écrit que d'après le témoignage de Nicolas Blan, un déserteur qui a assisté au fameux siège, c'est *"le khalifat moustapha ben thami et non Roches qui fut introduit dans la place pour négocier les conditions de la reddition. Roches, ajoute t-il, ne vint que le lendemain avec douze officiers pour ramener l'ambassadeur dans le camp de l'émir. Il est évident, conclut-il, que Roches a voulu amplifier son rôle et écrire sur ses missions auprès du chef religieux du désert un de ces récits mélodramatiques dont son livre est abondamment truffé."*²

Le témoignage contribue à l'écriture de l'histoire. De ceux qui ont vécu auprès de l'émir Abdelkader, on distingue deux types de personnes : ceux qu'ils l'ont connu au moment de sa lutte contre les Français et ceux qu'ils l'ont côtoyé pendant la période qui a suivi sa reddition. Léon Roches appartient à la première catégorie et c'est là, une des raisons qui rend son récit plus important. Son texte est également riche en événements militaires et politiques, en anecdotes et surtout par les commentaires qu'il donne sur tel ou tel fait. En dépit de la longue distance qui nous sépare de la publication de "Trente-deux ans à travers l'Islam", les historiens peuvent à tout moment relire cet ouvrage pour dénicher des renseignements susceptibles de connaître celui qui a laissé à jamais une grande impression chez Léon Roches en l'occurrence l'émir Abdelkader.

¹ FEREDJ Mohammed Seghir, Histoire de Tizi Ouzou et sa région des origines à 1954, éditions Hammouda, Alger, 1999, p 68 à 71.

² EMERIT M, "La légende de Léon Roches", Revue africaine, volume 91, Alger, 1847, p 81-105.

Bibliographie:

- 1 - DAUMAS M ET FABAR M, La Grande Kabylie, études historiques, L.Hachette et Ci, Paris, 1847, 489 p.
- 2 - BOUTALEB Abdelkader, L'émir Abdelkader et la formation de la nation algérienne, Editions Dahlab, Alger, 1990.
- 3 - CHURCHILL Charles Henry, La vie d'Abdelkader, traduction de Michel Habart, 4e édition, ENAL, Alger, 1991.
- 4 - EMERIT M, "La légende de Léon Roches", Revue africaine, volume 91, A, Jourdan, Alger, 1847, p 81-105.
- 5 - FEREDJ Mohammed Seghir, Histoire de Tizi Ouzou et sa région des origines à 1954, éditions Hammouda, Alger, 1999.
- 6 - NARCISSE Faucon, Le livre d'Or de l'Algérie, tome 1, Challamel et Cie éditeur, Paris, 1889.
- 7 - ROCHES Léon, Trente-deux ans à travers l'Islam, nouvelle édition, Librairie académique Didier, Paris.